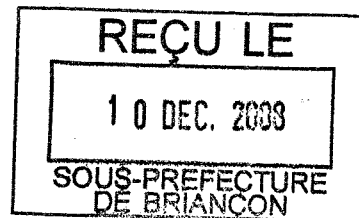




Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax. 04 92 20 38 90
accueil@ccbriannonnais.fr
www.ccbriannonnais.fr



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

28 novembre 2008

Le 28 novembre 2008 à 19 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 21 novembre 2008 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain BAYROU,

Nombre de conseillers en exercice : 37
Présents : 36 jusqu'au vote de la délibération n° 2008-068
35 à partir du vote de la délibération n° 2008-069
Nombre de pouvoir : 1 à partir du vote de la délibération n° 2008-069
Nombre de Votes : 36

M. Thierry DUCURTIL est nommé secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS :

Commune de Briançon : M. Alain BAYROU – Mme Claire BARNEOUD – Mme Laurette ROMAN (représentant M. Jean SODE) – M. Rachid DJEFFAL – Mme Adolorata CAPELLA (représentant Mme Catherine VALDENAIRE) – M. Philippe SEZANNE (représentant M. Philippe PELLORCE) – Mme Monique OLLAGNIER – M. Jean-François BELLET (représentant M. Jean-François PEGUY) – M. Massimo VARDANEGA (représentant Mlle Karine ESCALIER) – M. Jean-Pierre NARSAPA – Mme Nicole NUSBAUMER.

Commune de Cervières : M. Thierry DUCURTIL – M. Marc FAURE-BRAC

Commune de La Grave : M. Jean-Pierre SEVREZ – M. Jean-Louis FAURE.

Commune de La Salle les Alpes : M. Alain FARDELLA – M. Philippe MICHELON – Mme Claudine FINE.

Commune de Monétier les Bains : M. Pierre BOUVIER – M. Roger GUGLIEMETTI – M. Claude PLEINDOUX (représentant Mme Béatrice KOEKKOEK)

Commune de Montgenèvre : M. Guy HERMITTE – M. Marc FORNESI

Commune de Névalche : M. Bernard LIGER (représentant M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC) – Mme Corinne MEYER.

Commune de Puy St André : M. Pierre LEROY.

Commune de Saint Chaffrey : M. Henry RAOUX – M. Philippe STOCKLI – M. Philippe MARIACHER.

Commune de Val des Prés : M. René SIESTRUNCK – M. Alain BLOCH TREFOUSSE.

Commune de Villar d'Arène : M. Xavier CRET jusqu'à la délibération n° 2008-069 – Mme Nicole MATHONNET.

Commune de Villard Saint Pancrace : Mme Laurence FINE – M. François BOULANGER (représentant Mme Brigitte BOREL) – M. Christian BREMOND.

AVAIT DONNE POUVOIR : M. Xavier CRET à partir de la délibération n° 2008-069 à Mme Nicole MATHONNET.

Le quorum étant atteint, les conseillers communautaires peuvent valablement délibérer.

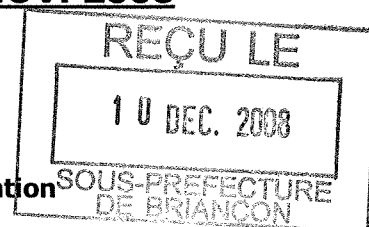
DELIBERATION N° 2008-077 DU 28 NOV. 2008

Rapporteur : Monsieur Thierry DUCURTIL

OBJET : DEVELOPPEMENT RURAL

Centre de secours principal de Briançon –

Travaux de réfection de la voie d'accès. / demande de subvention



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais modifiés par Arrêté Préfectoral n°2004-121-12 en date du 30 avril 2004 et en particulier ses compétences au titre du maintien des services de proximité et notamment la gestion et le financement des services d'incendie et de secours,

Vu le délibération n° 9 du 25 mars 2000 portant décision de construire le Centre de secours principal sur les parcelles AS 125 et 127 de la Commune de Briançon,

Considérant la nécessité d'achever la voie d'accès au Centre de secours principal de Briançon, avec la récupération des eaux pluviales, la réalisation de trottoirs, de l'éclairage public, et la mise en œuvre d'un revêtement en enrobé,

Considérant les résultats de la consultation des entreprises lancée sous forme de marché à procédure adaptée,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 28 octobre 2008 et du 18 novembre 2008

Vu l'avis favorable de la Commission Développement rural en date du 17 novembre 2008,

Vu l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales,

Vu le résultat du vote à main levée, favorable à l'unanimité,

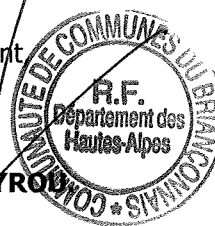
DELIBÈRE

- Attribue les marchés aux entreprises suivantes :
 - Lot 1 Voirie, pluvial : Charles QUEYRAS TP pour un montant de 27 508,12 € ttc
 - Lot 2 Eclairage public: FORCLUM Méditerranée pour un montant de 5 000,24 € ttc
- Autorise M. Thierry DUCURTIL, Vice-président délégué au Développement Rural à signer les marchés
- Autorise M. Thierry DUCURTIL à solliciter du Conseil Général des Hautes Alpes, une subvention de 70% du montant total hors taxes de l'opération, soit 23 411 €, conformément à la décision de la Commission permanente du Conseil Général, le 18 novembre 2008.

Pour copie conforme

Le Président

Alain BAYROU



Date dépôt S.P. : 8 DEC. 2008

Date affichage : 15 DEC 2008